



4 boulevard de l'ancienne voie ferrée Le Pountet 32300 Mirande - tél : 05 62 66 72 90

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 25 septembre à dix-huit heures trente minutes,

Les membres du Comité Syndical représentants des communes membres se sont réunis à la salle des fêtes 32300 CLERMONT-POUYGUILLÈS sur la convocation qui leur a été adressée par M. DUPOUEY Francis - Président.

Nombre de membres : 92 Présents : 51 délégués Procuration : 1

Date de la convocation : 9 septembre 2025

Secrétaire de séance : Madame Martine MOCHI TUJAGUE, déléguée titulaire de MIÉLAN

Objet : Vente colonnes à verre d'occasion - prix de vente.

Monsieur le Président indique à l'assemblée que compte tenu de la récente mise en place des points d'apport volontaire des déchets ménagers et du nouveau mode de collecte, le syndicat mixte va être en possession de plusieurs colonnes à verre.

Les colonnes trop endommagées pourront être revendues à de fins de recyclage. Le prix sera déterminé au moment de la vente.

Cependant, des SICTOM intéressés pourront en acquérir si besoin.

Monsieur le Président demande aux membres du Comité Syndical de bien vouloir autoriser la vente des colonnes à verre de l'ancienne collecte inutilisées et de fixer pour les collectivités le prix de chaque colonne à la somme de 300 euros.

Le comité syndical après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

D'autoriser Monsieur le Président

- à vendre les colonnes à verre dont le SMCD SUD n'a plus l'utilité après la mise en place des points d'apport volontaire et la nouvelle collecte
- à fixer le prix de vente unitaire à la somme de 300 euros pour les collectivités.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme, Le Président Francis DUPOUEY



La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat.

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte suite à sa publication et à sa transmission en Sous-Préfecture de Mirande

Le 29 septembre 2025 - Date d'affichage : 29 septembre 2025